



usurpation d'identité d'une société

Par **srobinot**, le **19/03/2021** à **16:07**

Bonjour,

j'ai découvert que le nom et le logo de ma société sont utilisés par des fraudeurs qui contactent mes clients ou en démarchent d'autres.

je n'ai pas protégé le nom de ma société auprès de l'INPI (ni mon logo d'ailleurs) et ne peut donc pas poursuivre les malfaiteurs pour atteinte à la propriété industrielle et au final, ce sont surtout les clients qui subissent un préjudice.

Des enquêtes sont en cours mais je me pose la question de mon positionnement car au final je subis un préjudice au moins d'atteinte à la réputation et à l'image de ma société.

Est-ce que je pourrais déposer plainte pour usurpation d'identité de mon entreprise?

merci pour vos conseils.

Par **tomrif**, le **19/03/2021** à **16:25**

bonjour,

vous pouvez mais cela n'aboutira pas selon moi car cela doit concerner une personne physique, pas une personne morale. c'est au civil que vous pouvez agir, voir avec un avocat.

Par **P.M.**, le **19/03/2021** à **16:38**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste mais je pense qu'il y a une possibilité d'envisager une action pour tromperie et/ou déloyauté...